



Nations Unies

# Assemblée générale

## AG/10541

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

---

### Assemblée générale

60<sup>e</sup> séance plénière  
après-midi

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ENTAME SON DÉBAT SUR LA QUESTION DE LA PALESTINE

#### Le Ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne appelle les États à faire de 2007 l'année des progrès vers un règlement du conflit

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien a coïncidé, cet après-midi, avec un long débat à l'Assemblée générale sur la question de la Palestine. À la tête de la délégation palestinienne, Farouk Kaddoumi a appelé la communauté internationale à soutenir la cause de son peuple afin que 2007, qui constituera la quarantième année d'occupation israélienne, voit des progrès vers la réalisation d'un règlement juste et complet du conflit au Moyen-Orient, permettant aux Palestiniens d'exercer leurs droits inaliénables et d'établir un État indépendant et souverain.

L'Assemblée générale, qui était saisie d'un rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (1), présenté par le Rapporteur du Comité, Victor Camilleri (Malte), et de quatre projets de résolutions (2), doit examiner ensuite la situation au Moyen-Orient (3).

La communauté internationale doit entreprendre tous les efforts possibles afin de mettre un terme aux massacres de part et d'autre, a déclaré la Présidente de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, Sheikha Haya Rashed Al Khalifa (Bahreïn). La vie des civils doit être protégée à tout prix, a-t-elle ajouté, notant que la situation exigeait que reprennent le dialogue et le processus politique.

À cet égard, M. Kaddoumi a regretté que le Quatuor n'ait pas fourni les efforts requis pour mettre en œuvre la Feuille de route définie en 2003, laquelle, a-t-il dit, est demeurée au niveau des déclarations rhétoriques et des réunions stériles. L'utilisation par les occidentaux de normes morales injustes, qui placent souvent sur un pied d'égalité agresseurs et victimes, a été source de frustrations pour le peuple palestinien, lequel, a ajouté le Ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, pâtit de l'injustice d'un nouvel ordre international accusant le faible d'actes terroristes et ne blâmant pas la guerre infâme et meurtrière lancée par des armées puissantes contre des populations civiles et des infrastructures.

---

(1) Rapport publié sous la cote A/61/35

(2) Projets de résolution publiés sous les cotes A/61/L.31, A/61/L.32, A/61/L.33 et A/61/L.34

(3) Rapports publiés sous les cotes A/61/298 et A/61/335 et projets de résolution publiés sous les cotes A/61/L.35 et A/61/L.36

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien continue à appuyer les efforts menés par le Quatuor pour sortir le processus politique de l'impasse, a assuré son Président, Paul Badji (Sénégal). Selon M. Badji, qui présentait les quatre projets de résolution, l'ONU doit continuer à maintenir sa responsabilité permanente sur la question de la Palestine jusqu'à ce qu'elle soit résolue dans tous ses aspects.

Au nom du Mouvement des non-alignés, la représentante cubaine, a, de son côté, appelé la communauté internationale à fournir d'urgence, une aide économique et financière au peuple palestinien et a invité le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités pour amener Israël à respecter le droit international et mettre fin à l'occupation et aux pratiques illégales dans le Territoire palestinien occupé.

Pour la Finlande, au nom de l'Union européenne, Israéliens et Palestiniens doivent s'en tenir strictement à leurs engagements tout en évitant des actions qui risquent d'exacerber les violences.

Les représentants des pays suivants ont pris la parole: Sénégal; Malte; Cuba, au nom du Mouvement des non-alignés; Finlande, au nom de l'Union européenne, Émirats arabes unis; Bahreïn; Égypte; Tunisie; Soudan; Arabie saoudite et Malaisie.

L'Assemblée générale poursuivra ce débat en séance plénière, demain jeudi à 10 heures.

## ***QUESTION DE PALESTINE***

### **Déclarations**

SHEIKHA HAYA RASHED AL KHALIFA, Présidente de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, a estimé que l'aggravation de la pauvreté, la destruction des infrastructures, les disettes, le manque de produits de première nécessité dans le Territoire palestinien n'avaient fait qu'exacerber plus encore, la situation dans laquelle se trouve le peuple palestinien et ne pouvaient qu'encourager le ressentiment, la haine et l'extrémisme. La communauté internationale doit entreprendre tous les efforts possibles afin de mettre un terme aux massacres de part et d'autre, a-t-elle déclaré. La vie des civils doit être protégée à tout prix, a ajouté la Présidente. Selon elle, la situation exige aussi que reprennent le dialogue et le processus politique. La solution au conflit ne peut être que politique, a-t-elle affirmé.

M. PAUL BADJI, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a présenté les quatre projets de résolution préparés par le Comité. Le Comité est très inquiet de la détérioration rapide de la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, a-t-il tout d'abord déclaré. Le retrait de l'armée et des colons israéliens de la bande de Gaza, l'année dernière, n'a pas donné l'impulsion attendue pour la reprise du dialogue entre les parties. Il a constaté qu'à l'heure actuelle l'économie est asphyxiée, le taux de chômage a augmenté, la misère et le désespoir se sont répandus davantage dans la population palestinienne. Il a en outre dénoncé les pratiques de la puissance occupante, telles que l'intensification de l'expansion des colonies en Cisjordanie. Le Comité a par ailleurs demandé aux groupes palestiniens de cesser les tirs de roquettes Qassam depuis le nord de la bande de Gaza, a-t-il ajouté. M. Badji a appelé à respecter scrupuleusement le cessez-le-feu récemment convenu à Gaza. En particulier, il a appelé le Gouvernement israélien à s'abstenir de tout acte risquant de déstabiliser encore plus la situation, notamment l'usage disproportionné de la force militaire. Le Comité continue à appuyer les efforts menés par le Quatuor pour sortir le processus politique de l'impasse, a assuré M. Badji.

Le Président a considéré que l'ONU doit continuer à maintenir sa responsabilité permanente sur la question de la Palestine jusqu'à ce qu'elle soit résolue dans tous ses aspects. S'attachant aux textes des projets de résolution présentés, M. Badji a indiqué que les trois premiers sont relatifs aux travaux du Comité qu'il préside, de la Division des droits des palestiniens et du Programme d'information spéciale sur la question de la Palestine du Département de l'information. Le quatrième projet réaffirme la position de

l'Assemblée générale sur les éléments essentiels du règlement pacifique de la question de la Palestine. Ce texte met notamment en exergue le rôle central du Conseil de sécurité en la matière.

M. FAROUK KADDOUMI, Ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, a consacré une large partie de son intervention à un historique de la situation dans les territoires palestiniens, de la création de l'Organisation de libération de la Palestine à aujourd'hui, en passant, notamment, par les deux Intifada, les différentes initiatives de paix, la Feuille de route lancée par le Quatuor ou l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la construction du mur israélien dans les territoires palestiniens. Force est de constater, a en particulier souligné M. Kaddoumi, que les conditions de vie dans les territoires palestiniens occupés ne se sont pas améliorées, mais plutôt dégradées. Contrairement à toutes les initiatives de paix, l'établissement et l'élargissement des colonies de peuplement se sont accrus pendant la période d'Ariel Sharon qui, aux termes de destructions et de restrictions, ont abouti à un taux de chômage dans la population palestinienne atteignant 87%, a-t-il également expliqué. Malgré toutes les mises en garde des instances représentant la légitimité internationale, au cours de la première moitié de 2006, concernant une crise humanitaire dans les territoires occupés, Israël a continué d'imposer une politique visant à affamer le peuple palestinien pour le punir d'avoir élu les représentants qu'il s'était choisis et qui ne convenaient pas à Israël et aux États-Unis, a-t-il ajouté. M. Kaddoumi est en outre revenu sur les bombardements israéliens d'infrastructures palestiniennes et les enlèvements de membres élus du Conseil législatif palestinien qui ont suivi l'enlèvement d'un soldat israélien par un groupe de militants palestiniens, le 25 juin 2006. Israël a choisi encore la guerre et la destruction, plutôt que d'entamer des négociations pacifiques afin de procéder à un échange des prisonniers, a-t-il dit. Il a ensuite évoqué les bombardements israéliens de l'été dernier au Liban, qui, le 11 août 2006, ont conduit le Conseil de sécurité à adopter la résolution 1701 appelant à une cessation des hostilités au Liban.

Selon M. Kaddoumi, le Quatuor n'a malheureusement pas déployé les efforts requis pour mettre en œuvre la Feuille de route définie en 2003, laquelle est demeurée au niveau des déclarations rhétoriques et des réunions stériles. L'utilisation par les occidentaux de normes morales injustes, qui mettent souvent sur un pied d'égalité, agresseurs et victimes, a été source de frustrations pour le peuple palestinien qui, outre la pauvreté et l'occupation, pâtit de l'injustice d'un nouvel ordre international accusant le faible d'actes terroristes et ne blâmant pas la guerre infâme et meurtrière lancée par des armées puissantes contre des populations civiles et des infrastructures, tout en refusant d'effectuer une distinction juridique entre résistance contre l'occupation et terrorisme. Il est indispensable, a-t-il affirmé, que la communauté internationale concentre ses efforts et son énergie, non pas à faire pression sur le Gouvernement de l'Autorité palestinienne, mais plutôt en vue de régler le cœur du problème en appelant au retrait des forces israéliennes et en supprimant les souffrances que le peuple palestinien endure. M. Kaddoumi a conclu son discours en appelant la communauté internationale à soutenir la cause palestinienne en faveur de la paix, afin que l'année 2007, qui constituera la quarantième année d'occupation, connaisse des progrès vers la réalisation d'un règlement juste et complet au Moyen-Orient, permettant aux Palestiniens d'exercer leurs droits inaliénables et d'établir un État pleinement indépendant et souverain. Cet État, a-t-il précisé, leur permettra, ainsi qu'à leurs voisins, de vivre en paix et dans l'harmonie, et ce, dans le plus grand intérêt de la paix, de la stabilité et de la sécurité mondiales.

Mme ILEANA NUÑEZ MORDOCHE (Cuba), au nom du Mouvement des pays non alignés, a déclaré que ces derniers sont très préoccupés par la détérioration continue de la situation dans les territoires palestiniens occupés, due en particulier, à l'usage disproportionné de la force par Israël. La représentante a évoqué la crise économique, sociale et humanitaire qui frappe le peuple palestinien. Elle a aussi appelé Israël à cesser ses pratiques illégales dans le Territoire palestinien occupé, y compris la construction du mur de séparation et, à cesser toutes opérations militaires, violences et provocations. Le Mouvement des pays non alignés demande le retrait des troupes israéliennes de la bande de Gaza et réparation par Israël pour les dommages causés aux infrastructures de cette région, ainsi que la libération immédiate des Palestiniens détenus par Israël depuis le 28 juin dernier. Le Mouvement appelle également la communauté internationale à fournir d'urgence, une aide économique et financière au peuple palestinien. La représentante a aussi invité le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités pour amener Israël à respecter le droit international et mettre fin à l'occupation et aux pratiques illégales dans le Territoire palestinien occupé.

M. TOM GRÖNBERG (Finlande) a déclaré au nom de l'Union européenne qu'il appréciait l'accord passé entre Mahmoud Abbas et Ehud Olmert en vue d'établir un cessez-le-feu. C'est un premier pas encourageant, a-t-il dit, vers une paix durable. Nous appelons les deux parties, a-t-il poursuivi, à s'en tenir strictement à leurs engagements tout en évitant des actions qui risquent d'exacerber les violences. Quant à l'Union européenne, elle a encouragé les deux parties à s'efforcer d'étendre ce cessez-le-feu à la Cisjordanie. Il a déclaré en outre que l'Union européenne ne reconnaîtrait de changement concernant les frontières d'avant 1967 que si les deux parties s'étaient entendues sur cette question. Il reste, conclut-il, que le besoin urgent de trouver un règlement intégral à ce conflit israélo-palestinien demeure une priorité. L'Union européenne réaffirme son engagement en faveur de la solution des deux États vivant côte à côte, telle que prévue dans la Feuille de route et acceptée des deux parties et dont le résultat serait une Palestine indépendante, souveraine et viable qui vivrait en bon voisinage avec Israël, dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

M. ABDULAZIZ NASSER AL-SHAMSI (Émirats arabes unis) a réitéré, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, son ferme soutien à celui-ci dans sa lutte pour réaliser ses aspirations légitimes. Il a exprimé sa déception face aux politiques obstructionnistes continues des gouvernements successifs d'Israël qui ont empêché, jusqu'à ce jour, la mise en place d'un État palestinien indépendant. Il a également déploré les agressions et les graves violations dont souffrent les civils palestiniens estimant que ces mesures illégales, de la part d'Israël, étaient une démonstration claire de ses desseins expansionnistes. De plus, il a fait part de sa préoccupation quant à l'incapacité de la communauté internationale à faire appliquer les résolutions des Nations Unies relatives à ces violations israéliennes.

Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de fournir une protection internationale urgente pour le peuple palestinien et d'établir un mécanisme d'enquête pour les récents crimes israéliens. Un système doit être élaboré pour empêcher l'impunité et ramener la justice, y compris une compensation pour les dommages causés, a-t-il insisté. Le représentant a de plus, argué qu'il fallait appeler Israël à lever, immédiatement, les blocages et restrictions imposés aux personnes et aux biens dans tous les territoires palestiniens ainsi qu'à libérer les prisonniers palestiniens, y compris les membres du Gouvernement. Il a également demandé que tous les États Membres et particulièrement les pays contributeurs, reprennent leur assistance politique, économique, humanitaire et technique avec l'Autorité palestinienne afin de jeter les bases pour un nouveau gouvernement qui pourra notamment répondre aux besoins urgents du peuple palestinien.

M. TAWFEED AHMED ALMANSOOR (Bahreïn) a rappelé que la situation dans le Territoire palestinien occupé ne cessait de se détériorer, dénonçant les pratiques israéliennes qui sont conduites en violation du droit international. Il semble qu'Israël soit au-dessus des lois, a-t-il déclaré, estimant que la tension actuelle était sans précédent. Le représentant a remarqué que, pour se défendre, Israël justifiait ses exactions en invoquant la nécessité de mesures de sécurité. L'UNWRA a pu, en 2005, enregistrer les actions de l'armée israélienne et la destruction des infrastructures en Cisjordanie, a mentionné l'intervenant. Plus de 114 maisons palestiniennes ont été démolies à Jérusalem-Est, a-t-il en outre relevé. Le représentant a aussi évoqué l'illégalité du mur construit par Israël et l'avis de la Cour internationale de Justice sur cette question, notant qu'Israël poursuit néanmoins cette construction. La question palestinienne est au cœur du conflit israélo-arabe, a ensuite rappelé le représentant du Bahreïn. Il faut, selon lui, insister sur le droit à l'autodétermination des peuples soumis à l'occupation et œuvrer pour une paix juste et durable en mettant en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. KHALED ALY ELBAKLY (Égypte) a d'abord critiqué l'obstination israélienne et le refus de ce pays de permettre aux Palestiniens de créer leur propre État et d'exercer leur droit à l'autodétermination. Après avoir mis en cause l'incapacité du Conseil de sécurité à faire face à ses responsabilités pour mettre un terme aux violations israéliennes en raison du recours au veto de la part d'un membre permanent, il a souligné que le débat d'aujourd'hui servait à réaffirmer le soutien de l'Assemblée générale, organe de l'ONU le plus démocratique, aux droits des Palestiniens. D'où l'importance, selon le représentant de l'Égypte de renforcer le rôle et le mandat de l'Assemblée générale en ce qui concerne la question palestinienne.

L'Égypte souligne l'importance de mettre en œuvre un certain nombre de mesures de confiance et de dégager un nouvel horizon politique en lançant les négociations sur le statut final. M. Elbakly a appelé Israël à renoncer à sa politique de retraits unilatéraux sous le prétexte de l'inexistence d'un partenaire pour la paix. Soulignant le rôle joué par son pays dans l'établissement de mesures de confiance, il a souligné que celui-ci n'épargnerait aucun effort et il a appelé les grandes puissances à faire de même. Le représentant égyptien s'est félicité des dernières initiatives en date, citant le plan franco-italo-espagnol que son pays suit avec attention.

M. ALI HACHANI (Tunisie) a affirmé qu'une paix juste et globale nécessitait un retrait global et complet d'Israël, y compris du Golan syrien et du Liban. Le représentant s'est dit préoccupé par la détérioration de la situation dans le Territoire palestinien, soulignant que la cause palestinienne était juste. La communauté internationale doit soutenir le peuple palestinien pour qu'il retrouve ses droits légitimes, a-t-il déclaré. Face à cette situation, la Tunisie appelle le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité et réitère son invitation pour l'envoi d'observateurs internationaux chargés d'assurer la protection de la population palestinienne, a-t-il ajouté. Il a indiqué en outre que la Tunisie appelait les parties prenantes, en particulier le Quatuor, à assumer leurs responsabilités. Il a estimé que les Nations Unies, l'Assemblée générale en particulier, étaient responsables devant le peuple palestinien. Leur rôle politique doit se poursuivre, a-t-il dit, et ce afin de trouver un règlement juste au conflit au Moyen-Orient.

M. AL-MURAD (Koweït) a noté qu'un des grands défis au Moyen-Orient était d'empêcher la poursuite des pratiques illégales israéliennes, qui alimentent la haine et l'instabilité. Les incursions militaires israéliennes dans la bande de Gaza sont devenues monnaie courante et des civils innocents en sont systématiquement les victimes, a-t-il dit. Il a dénoncé les meurtres, les destructions matérielles, les punitions collectives et les traitements humiliants pratiqués par les forces d'occupation, ainsi que la construction illégale du mur de séparation, et a appelé les États parties à la Convention de Genève de 1949, à faire le nécessaire pour s'assurer que les dispositions de celle-ci sont respectées. M. Al-Murad a, par ailleurs, appuyé le principe de l'échange de terres contre la paix, qui est une initiative arabe et a souhaité que le Quatuor fasse pression sur le Gouvernement israélien pour que celui-ci cesse les opérations militaires et revienne à la table des négociations. Il a, en outre, lancé un appel pour qu'Israël se retire du Golan syrien occupé et exprimé l'espoir que le récent cessez-le-feu conclu à Gaza représenterait une première étape dans la reprise du processus de négociation, pour parvenir à l'établissement d'une paix durable dans la région.

M. SWAR-ALDAHAB (Soudan) a déclaré que le recours au veto d'un certain membre du Conseil de sécurité avait retardé l'enquête qui devrait déterminer les responsabilités dans le massacre de Beit Hanoun perpétré le 8 novembre dernier. La détérioration de la situation humanitaire des Palestiniens, notamment les carences dans les secteurs alimentaire et de la santé, nous enjoint à lancer un appel aux donateurs et à la communauté internationale pour qu'ils viennent en aide au peuple palestinien. Il a ensuite évoqué les nombreux prisonniers palestiniens emprisonnés, a-t-il noté, de façon arbitraire, tout en s'inquiétant des traitements qui leur sont réservés.

Il a réitéré sa condamnation de l'édification du mur de séparation par Israël. Il a demandé au Département de l'information des Nations Unies qu'un plus grand effort de communication soit déployé afin que la situation réelle du drame palestinien soit connue du monde entier. Avant de conclure, il a invité le Conseil de sécurité à faire respecter les droits inaliénables du peuple palestinien en exhortant Israël à se retirer des territoires occupés.

M. YOUSEF S. M. ALGAHRAH (Arabie saoudite) a affirmé qu'Israël ne respectait ni les dispositions internationales, ni le droit international humanitaire, ni la quatrième Convention de Genève. Ce comportement, a-t-il indiqué, s'explique par la passivité du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, a-t-il estimé. Le représentant a accusé Israël de procéder à la destruction de l'identité culturelle palestinienne, ainsi qu'au changement de la nature géographique des territoires palestiniens, au moyen de la construction du mur de séparation. Le représentant a affirmé que le Conseil de sécurité devait pouvoir exercer son mandat consistant à préserver la paix et la sécurité internationales et a réitéré son appel à Israël pour qu'il mette en œuvre les résolutions internationales concernant le règlement du conflit israélo-

arabe. Le représentant a, par ailleurs, invité toutes les forces politiques du Liban à préserver la souveraineté de leur pays et à renouer le dialogue.

M. HAMIDON ALI (Malaisie) a rappelé que la question de la Palestine et de la lutte de son peuple pour ses droits inaliénables étaient à l'ordre du jour des Nations Unies depuis presque quatre décennies. Ce peuple vit des souffrances inimaginables depuis trop longtemps, a-t-il déclaré, dénonçant les exécutions extrajudiciaires, la mort de civils innocents, l'usage indiscriminé et disproportionné de la force, la confiscation illégale de terres et la poursuite d'un terrorisme d'État de la part d'Israël. La Feuille de route a soulevé un espoir réel de paix, a-t-il poursuivi, mais cet espoir reste malheureusement un rêve lointain alors que la mort, la destruction et le désespoir se perpétuent des deux côtés. Cette Feuille de route a été délibérément asphyxiée par Israël, qui est apparu clairement plus puissant que tous les membres du Quatuor réunis, a-t-il déploré, soulignant que son pays partage la frustration des Palestiniens et de leurs voisins arabes.

Une nouvelle conférence internationale sur le Moyen-Orient doit être organisée, dans laquelle les Nations Unies doivent avoir un rôle central, a déclaré le représentant, réitérant son appel à la création d'un mécanisme international de protection des civils palestiniens. Il a rappelé que la Malaisie va accueillir la prochaine Réunion asiatique des Nations Unies à l'appui aux droits inaliénables du peuple palestinien et le Forum de la société civile à l'appui du peuple palestinien du 15 au 17 décembre prochains. L'Assemblée générale reste le dernier bastion d'espoir pour le peuple palestinien, ne les décevons pas, a-t-il enfin déclaré.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel